



L'honorable Margaret Nakashuk
Ministre des Services à la famille
Ministre responsable du Sans-abrisme
Ministre responsable de la Réduction de la pauvreté
Ministre responsable de la Condition féminine
Ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

Le 7 novembre 2022

Mandat de la ministre

Madame la ministre Nakashuk,

En tant que premier ministre du Nunavut, je vous écris pour confirmer votre mandat en tant que **ministre responsable des Services à la famille (SF)**. Nous avons convenu que vous êtes responsable de l'ensemble des activités entreprises par votre ministère, notamment :

- Fournir des programmes et des services pour améliorer le bien-être et l'autonomie des Nunavoises et Nunavois;
- Offrir des programmes liés au développement de la carrière et du marché du travail, au bien-être de la famille, au soutien du revenu et à la réduction de la pauvreté; et
- Entreprendre des actions et des initiatives prioritaires spécifiques pour permettre et soutenir la réalisation du mandat de notre gouvernement, Katujjiluta.

ACTIONS PRIORITAIRES

Katujjiluta représente un ensemble d'actions et d'initiatives dans cinq domaines prioritaires :

- vieillir dans la dignité au Nunavut;
- élargir le continuum du logement au Nunavut;
- promouvoir la santé et la guérison;
- réinvestir dans l'éducation; et
- diversifier nos économies locales.

Nous avons adopté une approche intégrée à l'égard de nos priorités, de sorte qu'aucun ministère ou société territoriale n'a la responsabilité principale de toutes les mesures dans un domaine prioritaire.

Nous avons convenu que vous êtes responsable de la conduite des actions et initiatives prioritaires identifiées ci-dessous. Il s'agit notamment d'assurer une action harmonisée et coordonnée au sein du gouvernement du Nunavut et avec nos partenaires, le cas échéant.

En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Entreprendre une cartographie communautaire des besoins alimentaires du pays et une consultation concernant les besoins et les souhaits des aînés (2023-24).

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Soutenir les partenaires d'Unis pour la vie dans le renouvellement du Plan d'action de la stratégie de prévention du suicide du Nunavut afin de mettre l'accent sur une réponse multiministérielle aux initiatives de prévention du suicide et de postvention en collaboration avec les ministères de la Culture et du Patrimoine (CP), de l'Éducation (EDU), de la Santé (SAN), des Ressources humaines (RH) et de la Justice (JUS) (2022-23);
- Travailler en étroite collaboration avec EDU afin de mettre sur pied un groupe de travail interministériel chargé de déterminer les besoins du marché du travail du Nunavut et les programmes d'éducation et de formation existants, et d'élaborer une stratégie pour répondre à ces besoins (2022-2024).
- Participer, en tant que membre du groupe de travail sur la construction de logements adaptés (avec SAN, JUS et la Société d'habitation du Nunavut), à une étude sur les besoins et la demande en matière de logement afin de déterminer les collectivités prioritaires pour les unités de vie autonome ou assistée pour les aînés, les refuges d'urgence et les unités de logement de transition; évaluer la capacité des collectivités à fournir des services de soutien; et développer une analyse de rentabilisation (2023-24).

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Ministre responsable du Sans-abrisme
- Ministre responsable de la Réduction de la pauvreté
- Ministre responsable de la Condition féminine
- Ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
- Membre du comité du conseil des ministres sur la diversification de l'économie
- Membre du comité du conseil des ministres chargé de favoriser la santé, la guérison et le vieillissement
- Membre du comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation

TRAVAILLER ENSEMBLE

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour

réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun.
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune.
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique.
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales